

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF du 25 décembre 2001

Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2017, **FIDELITY OBLIGATIONS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2016 et à compter **du jeudi 25 mai 2017**,

**Un dividende de
3,848 dinars par action**

Ce dividende est payable aux guichets de **MAC SA** et de **AMEN BANK**.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions FIDELITY OBLIGATIONS SICAV le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.